

Européennes 2024

Neurey-lès-la-Demie

Ils ont le feu vert pour aménager le lotissement En Closey

Le conseil municipal s'est tenu ce vendredi. L'occasion de faire le point sur le projet de réhabilitation de la ferme Le Closey, l'avancement du lotissement En Closey et la création du réseau de chaleur avec le GH 70 pour le nouvel Ehpad.

L'Est Républicain - 17 juin 2024 à 18:15 - Temps de lecture : 2 min



Le Closey (premier plan à droite), dont le bar éphémère ouvrira le 28 juin, et le lotissement ont été les sujets de la moitié de la séance du conseil municipal.

Avec à l'ordre du jour le point sur la vente d'une parcelle à Habitat 70, la première partie de la séance du conseil municipal de vendredi 14 juin a donné à la maire Sabrina Fleurot l'occasion de faire le point sur le projet de réhabilitation de la ferme Le Closey, l'avancement du lotissement En Closey et la création du réseau de chaleur avec le GH 70 pour le nouvel Ehpad dont la dernière tranche s'achèvera dans quelques mois.

Ferme Le Closey. Sabrina Fleurot annonce un chiffrage estimé à 1,6 million d'euros pour la réalisation globale du projet de réhabilitation. « Il ne serait pas tenable d'endetter la commune à cette hauteur », enchaîne-t-elle en indiquant qu'elle demandera au concepteur un phasage de la réhabilitation avec priorité au commerce.

Lotissement En Closey. Autre priorité avancée, la construction de logements sociaux est en bonne voie avec la vente à Habitat 70 acceptée par tous les conseillers de la plus importante des treize parcelles, celle de 2 310 m² au tarif de 30 € le m² sur laquelle est prévue la construction de deux immeubles de chacun quatre logements. Pas encore arrêté, le tarif des douze autres parcelles de 600 à 980 m² serait de l'ordre de 50 € le m², quatre parcelles bénéficieraient d'un prix moindre pour la surface qui n'est pas constructible. « Nous venons d'obtenir le permis d'aménager, l'appel d'offres pour la viabilisation est lancé et nous choisirons l'entreprise en septembre », éclaire la maire.

Réseau de chaleur. « Nous en sommes au stade des engagements », situe Sabrina Fleurot. Qui a engagé la commune pour le lotissement dont chacune des parcelles sera desservie

Vente d'un terrain commune. Un autoentrepreneur souhaitant acquérir une parcelle de 56 ares vers l'ancienne décharge en direction des Pierrons pour en faire un dépôt de bois. La commune accepte de la lui céder au tarif de 2,50 € le m², tarif

validé par la Cofor (association des communes forestière). La décision est prise à l'unanimité, un conseiller partie prenante s'est absenté le temps du débat et du vote.

Subvention. Une subvention de 200 € sera versée au DIME JL Baudoin qui accueille deux enfants de la commune. Cette subvention contribuera à l'acquisition d'un matériel onéreux qui laisse espérer des résultats prometteurs.

Une soirée thématique pourra être organisée au bar éphémère Le Closey - dont l'ouverture est fixée au 28 juin - au bénéfice du DIME.

Politique

Conseil municipal

